

combien de temps entre deux cdi

Par cheesy, le 04/04/2012 à 10:39

bonjour, j ai quitté là société decathlon le 16 mars dernier pour changer de région. J ai donc à nouveau postulé dans un autre decathlon mais je souhaitait connaître le délais légal entre deux cdi dans la même entreprise sachant que c est moi qui ai initié mon départ (démission). Merci d avance pour vos réponses.

Par janus2fr, le 04/04/2012 à 11:10

Bonjour,

Il n'existe aucun délai. Vous pouvez démissionner le matin et être réengagé à midi par le même employeur si ça lui dit...